

Province de Québec
MRC de Maskinongé
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le Conseil municipal statuera sur deux demandes de dérogations mineures lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **6 juillet 2026 à 18 h 30**, à la **Salle Marcel-Milot**, située au **101, rue de l'Hôtel-de-Ville** à Saint-Alexis-des-Monts.

1. Dossier du 50, montée Léon

La demande de dérogation mineure concerne l'alignement de la future résidence principale (dérogation à l'article 7 du règlement de zonage relatif à l'alignement des constructions). L'objectif de cette demande est de permettre un alignement dérogatoire afin de maximiser l'utilisation du plateau naturel du terrain et de bénéficier d'un ensoleillement optimal pour la propriété.

2. Dossier du 101, rue du Domaine-Corona

La demande de dérogation mineure vise l'implantation d'une piscine hors-terre dérogatoire projetée d'un diamètre de 5,49 mètres (18 pieds). La dérogation demandée concerne la réduction du retrait minimal à 3,0 mètres par rapport aux limites de propriété latérale et arrière,

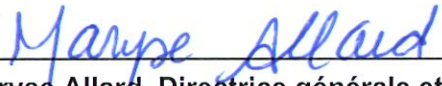
afin de permettre l'implantation de ladite piscine à l'endroit prévu.

Période de consultation publique

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une consultation publique aura lieu au cours de laquelle tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à ces demandes.

Les documents pertinents relatifs à ces demandes peuvent être consultés par le public au bureau de la municipalité, situé au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Alexis-des-Monts, ce 15 juin 2026.



Maryse Allard, Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts